

## **INTRODUCTION**

Le PAGT constitue un document d'orientation stratégique qui fixe les lignes directrices en matière d'aménagement et de gestion des ressources naturelles. En priorité, les actions inscrites dans ce plan relèvent de celles qui visent à promouvoir toutes les stratégies d'exploitation et de gestion rationnelle des RN dans un cadre de durabilité.

L'élaboration des plans à l'échelle de la communauté rurale trouve sa pertinence dans le contexte de la politique de décentralisation. La nouvelle orientation politique conforte la communauté rurale en tant que collectivité locale de base incontournable pour toutes les stratégies participatives de développement rural. L'échelle spatiale constituée par les terroirs et celle relative à la Communauté Rurale, loin de s'exclure, sont fortement imbriquées et complémentaires. L'échelle CR constitue le cadrage macro-spatial qui oriente les options en matière d'aménagement. Mais les actions de développement en matière de gestion des ressources naturelles seront menées au niveau des terroirs villageois. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les interventions du PGCRN qui cherche à avoir une meilleure maîtrise des paramètres socio-écologiques afin d'aider les conseils ruraux à cerner les actions à mener dans le cadre d'une stratégie visant à améliorer les conditions de vie des populations par l'adoption de systèmes agro-forestiers durables. Le Conseil Rural, qui est l'institution chargée d'administrer la CR et d'impulser la participation des populations aux actions de développement et de GRN, est le premier bénéficiaire des plans et l'interlocuteur privilégié dans le processus de planification.

## **STRATEGIE ET DEMARCHE**

L'approche méthodologique a combiné l'analyse documentaire et la réalisation d'un DP dans les zones terroirs de la CR.

### **1- L'analyse documentaire**

La principale source utilisée est le Plan Local de Développement (PLD) de la communauté rurale élaboré par le Centre d'Expansion Rurale. Ce document renferme des informations utiles sur les plans des caractéristiques physique,

démographique et socio-économique. Ce diagnostic débouche sur l'identification de contraintes permettant ainsi de fixer des axes prioritaires de développement.

## 2- L'enquête DP

Les outils utilisés sont ceux de la MARP enrichis par des enquêtes complémentaires. Ces enquêtes complémentaires ont consisté à la mise en oeuvre de focus-groups organisés avec des conseillers ruraux, des chefs de village, des notables et différents décideurs. Ces focus-groups ont donné lieu à des discussions ouvertes permettant d'apprécier l'état des RN et surtout leur liaison avec les conditions de vie des populations. Des enquêtes quantitatives auprès de certains ménages ont été réalisées.

Les résultats du diagnostic des ressources naturelles et humaines sont présentés dans la première partie du document. Ils constituent la base de l'élaboration des orientations stratégiques et du schéma d'aménagement présentés dans la deuxième partie. Le Plan constitue ainsi un cadre de référence pour la définition de projets locaux futurs liés à la GRN et au développement social.

**-----PREMIERE PARTIE-----**

**IDENTIFICATION DE LA BASE  
ECONOMIQUE DE LA  
COMMUNAUTE RURALE**

La communauté rurale de Ndiop est située dans le département de Fatick, plus précisément dans l'arrondissement de Diakhao. Ses limites sont : la région de Diourbel au nord, la communauté rurale de Diakhao au sud, le département de Gossas à l'Est et enfin l'arrondissement de Niakhar à l'ouest. Elle couvre une superficie de 127 km<sup>2</sup> soit près de 23 % de la superficie de l'arrondissement.

## **I. LES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES**

Le relief de la CR de Ndiop est relativement plat dans son ensemble et fait ressortir deux zones écologiques homogènes :

- une zone de vallée située à l'ouest de la CR et essentiellement constituée de dépressions et de dunes de sable ;
- une zone continentale avec la prédominance de bas-plateaux.

Les principaux types de sols sont respectivement :

- les dior
- les deck
- les deck-dior.

Cette configuration zonale laisse apparaître une forte présence du sol dior caractérisé par son état de dégradation avancé du fait d'une exploitation abusive et d'une érosion éolienne intense.

Le climat est de type soudano-sahélien avec l'alternance de deux saisons : une saison sèche plus longue allant de Novembre à Mai et une saison humide qui va de Juin à Octobre. La température moyenne annuelle dépasse généralement 25°C avec des maxima durant la période allant d'avril à Juillet. Le début de la saison pluvieuse connaît des fluctuations avec la tendance à une installation tardive des pluies au cours des dernières années.

Les faibles précipitations commandent aussi l'écoulement de surface avec l'absence de cours d'eau sur toute l'étendue de la CR. Seules quelques mares temporaires sont rencontrées dans la vallée morte.

- La végétation quant à elle traduit éloquemment le rôle déterminant de la sécheresse avec une extension de plus en plus marquée des espèces sahéliennes.

## **2. PRESENTATION**

La CR de Ndiop comptait en 1988, 11 185 habitants. Elle présente une densité de population relativement élevée avec 94 habitants au km<sup>2</sup>. Les plus fortes densités sont notées dans les villages sérères situés dans la vallée tandis que la zone continentale nord occupée par les wolofs est dans son ensemble sous peuplée.

Cette population présente les caractéristiques suivantes :

Sur le plan ethnique, on note une nette prédominance des sérères qui représentent 70 % de la population. Viennent ensuite les wolofs 20%, les peulhs 5% et autres minorités évaluées à près de 5%. La religion dominante est l'Islam avec 80% de musulmans suivi des catholiques 15 % et des animistes 5%. Elle se caractérise par sa jeunesse avec une population jeune estimée à 60% tandis que la proportion des actifs tourne autour de 37%.

## **3- LES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES**

La principale activité reste l'agriculture qui occupe 70% des actifs. Les surfaces cultivées sont de 5033 ha sur une superficie totale cultivable de 8255 ha, soit 60% de celle-ci. Ce rapport montre la forte exploitation du milieu et le rétrécissement notable des terres de culture ( 1,5 ha/actif).

Les principales spéculations agricoles sont : le mil souna 55% de la superficie cultivée, l'arachide 40 %, le sorgho 4 % et le niébé pour moins de 1 %. Mais la situation de l'agriculture dans la CR de Ndiop n'est guère reluisante. En effet, avec le désengagement de l'Etat, les paysans ont de plus en plus de difficultés pour disposer de tous les facteurs de production ( semences, engrais, matériel, etc.). Ce qui ajouté aux aléas climatiques, explique en grande partie la faiblesse des productions avec un déficit vivrier estimé à 1068 tonnes pour l'année 1988.

L'activité maraîchère se pratique presque exclusivement dans la vallée morte du Sine. Elle recèle d'énormes potentialités à cause du micro climat de la zone. Les villages de Bacco Sérère, Bacco Mboytolé, et Bacco Dior sont spécialisées dans cette activité.

Un appui logistique et financier aux groupements de ces villages stimulerait davantage le maraîchage qui dispose de réels débouchés dans la zone (Gossas, Diourbel, Fatick).

L'élevage quant à lui occupe 15% de la population active. Il s'agit surtout de l'aviculture et de l'élevage des petits ruminants. Dans l'ensemble les effectifs ont très peu évolué de 1976 à 1987. Seuls les équins et la volaille ont connu un dédoublement pendant la même période.

Cette activité reste encore très peu organisée et les ressources sous-exploitées. Par exemple, l'élevage des bovins est très souvent une activité de prestige non soumise aux impératifs de rentabilité économique. Cependant, des efforts sont menés dans ce sens par les groupements dans le cadre de l'embouche bovine et ovine. Un GIE et un projet d'embouche issu des fonds de concours ont même vu le jour.

### ↪ **Eaux et forêts**

La CR de Ndiop ne dispose pas de forêt classée. Le couvert végétal est pauvre dans l'ensemble et les principales espèces sont *Acacia albida*, *Adansonia digitata*, *Parinari macrophylla*, *Balanites aegyptiaca*, *Guiera senegalensis*, etc. Cette végétation fortement exploitée connaît actuellement des tentatives d'amélioration avec les actions de reboisement mises en oeuvre par le PRECOBA.

### ↪ **Commerce et artisanat**

Ces deux activités qui occupent respectivement 10% et 5% de la population sont encore très peu développées. D'ailleurs, elles occupent une position marginale dans le PLD. Seul le volume de la commercialisation arachidière de 1983-1984 qui est de 33 tonnes a été mis en exergue.

La CR ne dispose que d'un seul marché hebdomadaire basé à Ndiop. Et, avec la défectuosité des infrastructures routières, les circuits d'échanges sont peu intensifiés. Pour ce qui est de l'artisanat, le document fait simplement cas de la non qualification des artisans.

### ↪ **Education, santé et formation**

La communauté rurale de Ndiop compte 19 classes d'enseignement publique réparties dans 6 écoles et une école privée à Farare. L'effectif total est de 803 élèves dont 545 garçons et 258 filles. Le niveau de scolarisation est très faible (9 % de la population scolarisable). Cela résulte principalement de l'insuffisance des

infrastructures scolaires et l'éloignement de celles-ci avec un rayon moyen d'accès de 3 km. L'enseignement de l'arabe se fait à travers deux écoles basées à Darou Salam et à Thiallé.

La couverture sanitaire est également insuffisante. En effet, avec 11 185 habitants, la CR de Ndiop ne dispose que d'un poste de santé, d'une maternité rurale et de sept cases de santé qui sont d'ailleurs non fonctionnelles. Seul le poste de santé de Ndiop connaît un fonctionnement plus ou moins normal, les autres infrastructures sanitaires étant presque fermées à cause des difficultés multiples qui ont pour noms : manque de médicaments sous-équipement, insuffisance du personnel.

Cette situation a favorisé en partie, la resurgence du péril fécal avec la propagation du choléra.

Les activités des jeunes sont assez développées dans la CR, les villages disposent d'associations sportives et culturelles (ASC). Mais il n'existe que deux infrastructures socio-culturelles constituées par le foyer des jeunes de Ndiop et le centre social.

L'économie familiale rurale est le fait surtout des femmes regroupées à travers 19 Groupements de Promotion Féminine (GPF) qui disposent de sept moulins à mil. Toutefois, les femmes sont confrontées à la lourdeur des charges domestiques et à leur faible insertion dans l'appareil de production.

La coopération rurale compte 20 sections villageoises et 1600 adhérents. Elle connaît une très grande léthargie malgré sa réorganisation en 1984. Néanmoins, elle constitue un outil très efficace dans la promotion du développement rural cause de l'étendue de son champ d'intervention.

### ✎ **Hydraulique rurale**

Il n'existe que trois infrastructures hydrauliques dans la communauté rurale constituées par les forages de Ndiob, Farare et Darou Salam. A l'exception de ces trois forages, les sources d'approvisionnement en eau restent limitées aux puits dans les autres villages. Et, en raison de la profondeur de la nappe dans certaines zones et de la vétusté des moyens d'exhaure, l'accès à l'eau demeure un problème entier dans la communauté rurale.

## ↗ **L'administration locale**

Elle est assurée par la sous-préfecture basée à Diakhao. L'encadrement technique est le fait du CERP mais aussi des ONG et des projets qui viennent en appui aux populations. Au nombre duquel on peut citer le PRECOBA de Fatick.

## **-----DEUXIEME PARTIE-----**

### **IDENTIFICATION DES RESSOURCES ET DES DOMAINES DE DEVELOPPEMENT**

## 1. LES RESSOURCES NATURELLES

Les ressources naturelles analysées concernent les ressources pédologiques, les ressources en eau et les ressources forestières. Les ressources naturelles sont les facteurs basiques qui conditionnent l'occupation et le développement socio-économique d'un terroir, d'une communauté. Leur analyse s'inscrit dans la perspective d'apprécier l'état des ressources naturelles en termes de potentialités et de contraintes. L'objectif étant également de parvenir à les analyser en fonction de leur capacité à offrir à la population les conditions d'un développement durable tout en garantissant la pérennité des ressources naturelles.

### PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE

La communauté rurale de Ndiob, qui couvre une superficie de 119 km<sup>2</sup> fait partie de l'arrondissement de Diakhao et du département de Fatick. Elle est limitée au Nord par la région de Diourbel, au Sud par la CR de Diakhao, à l'Ouest par la CR de Patar et à l'Est par le département de Gossas.

#### 1.1 ANALYSE DES RESSOURCES EN EAU

Les ressources en eau sont conditionnées par le régime climatique. De type soudano-sahélien le climat se caractérise par une courte et précaire saison pluvieuse (3 à 4 mois environ et une longue saison sèche (9 mois). Les traits dominants du climat de la CR sont l'irrégularité de la pluviosité inter-annuelle, la longueur de la saison sèche et, par conséquent, la faiblesse des ressources en eau. Elle est marquée en outre par une mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace (avec souvent un retard au démarrage et/ou arrêt précoce). La pluviométrie moyenne annuelle entre 1988/1998 est de 450 mm (tableau 1). Le nombre de jours de précipitation est au total très faible et n'a dépassé depuis 1988 48 jours. Les marques de la sécheresse ont ainsi des conséquences désastreuses qui affectent toute la vie économique basée sur l'agriculture. Cette diminution des pluies est perceptible à travers les eaux de surface qui existent à Ndiop.

Tableau N° 1 : EVOLUTION PLUVIOMETRIQUE

Années	Nombre de jours de pluie	Hauteur d'eau
1985	38	454,9
1986	38	463,7
1997	48	668,9
1988	48	593,6
1989	46	634,9
1990	35	421
1991	33	412,4
1992	27	443,2
1993	38	427,5
1994	39	422,9
1995	38	548,9
1996	35	300,1
1997	38	548,6
1998	29	382,5

les eaux de surface . Le potentiel en eau de surface de la CR de Ndiop s'appécie à travers ses mares et sa vallée morte. Durant l'hivernage les eaux stagnent dans les mares et cuvettes temporaires qui se suivent en chapelet le long des dépressions interdunaires localisées dans la partie ouest de Ndiob. La vallée fossile du Sine est inondable durant la même période suivant la direction méridionale Nord-Sud de Bangadji à Bacco.

Pendant longtemps ces mares ont été d'un grand apport pour les populations de par les multiples avantages qu'elles offraient. Ces points d'eau de surface servaient de lieu d'abreuvement pour le bétail ou même pouvant servir à l'exercice de certaines activités domestiques comme le linge ou la lessive. En d'autres endroits, elles ont servi au développement de la production rizicole notamment à Bacco ; et elles pouvaient rester jusqu'à l'arrivée des prochaines pluies. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

## **Carte N° 1 : TYPOLOGIE DES SOLS**

Les eaux souterraines. Leur répartition géographique est inégale. Dans la partie Ouest de la communauté rurale, notamment au niveau de la vallée, la nappe est peu profonde (7 à 10 m), avec une eau de qualité. Par contre, dans la zone continentale (Est de la Cr), outre la profondeur des nappes, l'eau est saumâtre et impropre à la consommation (principalement à Ndiourbe Sine).

## 1.2 LES SOLS

La typologie des sols fait ressortir une prédominance des sols ferrugineux tropicaux peu ou pas lessivés dont les caractères pédologiques varient en fonction de la roche mère et des conditions topographiques (carte n° 1).

Les sols *Dior* sont les plus représentatifs de la communauté rurale. En raison de leur texture meuble ils sont propices aux cultures de l'arachide et du petit mil mais sont peu productifs et pauvres en matières organiques. Ces sols sont localisés au nord et au sud de la communauté rurale.

Les sols *Deck* sont des sols hydromorphes qui résultent d'un processus d'accumulation de sédiments dans des zones dépressionnaires confinées. Ces sols sont assez fertiles et conservent bien l'eau. Ils supportent le développement maraîcher et arboricole mais n'occupent que des portions d'espaces très faibles.

Les sols "Deck Dior " : de texture argilo-sableuse Iconstituent l'interface des sols *Deck* et *Dior* et sont propices aux cultures des céréales, de l'arachide et de manioc.

Les sols salés ou "tann " : localisée le long de la vallée morte du Sine, halomorphes ou parfois hydromorphes, ils présentent un taux de salinité très élevé, empêchant tout développement de l'activité agricole.

### **Les facteurs de dégradation des sols**

Les principaux facteurs de dégradation des sols relevés par les populations sont l'érosion éolienne qui s'exprime par une dégradation marquée du couvert végétal et la surexploitation des terres.

L'apparition d'espèces végétales telles que *Cenchrus biflorus* et la baisse des rendements agricoles sont autant d'indicateurs de la dégradation et de la pauvreté des sols. Les facteurs responsables de la dégradation des sols sont principalement l'érosion éolienne et la surexploitation des terres.

En effet, l'évolution des sols est due à la pratique d'une agriculture extensive faiblement utilisatrice de fertilisants sans pratique d'une jachère conséquente face à la pression démographique. Le recul des formations végétales qui jouaient le rôle d'écran protecteur a ouvert la voie à une véritable déflation éolienne. La culture de l'arachide et du manioc avec leurs exigences en nutriments, ainsi que l'utilisation des machines agricoles dans les champs ont également contribué largement à l'appauvrissement des sols.

*Tableau 2 : Contraintes, facteurs de dégradation des sols et solutions*

<b>Contraintes</b>	<b>Facteurs de dégradation</b>	<b>Solutions</b>
Appauvrissement des sols	Surexploitation des terres	Amendement organique et intensification
	Insuffisance de l'amendement	Amendement chimique et organique
	Absence de jachère	Régénération naturelle assistée, intensification des cultures
Ensablement/dénudation des sols	Sécheresse	Reboisement d'espèces adaptées
	Déboisement	Reboisement
	Erosion éolienne	Brise-vents, cloisonnement " salane "

### 1.3 LES RESSOURCES VEGETALES

L'étude de la végétation dans la CR de Ndiob met en évidence une faible diversité biologique. Elle est essentiellement composée d'espèces caractéristiques de la zone sahélo-soudanienne notamment *Acacia albida*, *Adansonia digitata*, *Guiera senegalensis*, *Parinari macrophylla* ... (carte n°3).

Tableau 3 : Principales familles végétales de la communauté rurale de Ndiob

Familles	Espèces	Nom local	Tendance
Asclepiadacées	<i>Calotropis procera</i>	Paftan	xx
Bombacacées	<i>Adansonia digitata</i>	Gouye	xx
Caesalpiniacées	<i>Piliostigma reticulatum</i>	Nguiguis	xx
Combretacées	<i>Guiera senegalensis</i>	Nguer	xxx
	<i>Combretum glutinosum</i>	Ratt	xxx
	<i>Combretum micranthum</i>	Sékhaw	xx
Euphorbiacées	<i>Euphorbia balsamifera</i>	Salaane	xxx
Meliacées	<i>Azadirachta indica</i>	Niim	xx
Mimosacées	<i>Acacia albida</i>	Kadd	xxx
	<i>Prosopis juliflora</i>	Neb-neb Toubab	xx
Myrtacées	<i>Eucalyptus sp.</i>	Xoti-butel	xx
Rhamnacées	<i>Zizyphus mauritania</i>	Sidem	xx
Rosacées	<i>Parinari macrophylla</i>	New	xxx
Simarubacées	<i>Balanites aegyptiaca</i>	Soump	xxx

xxx espèces dominantes

xx espèces moyennement représentées

## **CARTE N° 2 : ESPECES VEGETALES DOMINANTES**

## Approche dynamique

L'état des Ressources Naturelles ne peut-être apprécié que dans le cadre global de l'évolution bioclimatique. Or, celle-ci est marquée par un stress hydrique qui pourrait compromettre la biodiversité surtout au moment où les pratiques culturales sont décrites comme facteurs de dégradation des Ressources Naturelles.

Les populations ont beaucoup insisté sur le recul des formations forestières au profit de la savane voire de la Steppe. Plusieurs espèces, jadis abondantes ont disparu ou sont en voie de l'être.

Cette faible diversité végétale résulte de la baisse des disponibilités hydriques consécutive à la sécheresse persistante exacerbée par des actions négatives d'origine anthropique. L'illustration de cette régression réside dans la disparition de certaines espèces.

*Matrice historique*

Espèces	Passé	Présent	Futur
Kadd	.....	....	..
Dimb	.....	...	
Nguer	..... .....	.....	....
Deem	.....	.	
Nguiguis	.....	.	
Deed	.....		
Ndakhar	.....	.	
Ndoxum	..	.....	.....
Paftane	....	.....	.....
Soump	.....	.....	.....
Dankh	.....	.	
Nditax	.....	.	

Cette faible diversité végétale résulte de la baisse des disponibilités hydriques consécutive à la sécheresse persistante cependant exacerbée par des actions négatives d'origine anthropique. L'illustration de cette régression réside dans la diminution ou la disparition de certaines espèces entre autres :

- Wen (*Pterocarpus erinaceus*)
- Loro (*Ficus iteophylla*)
- Xasew (*Hexalobus monopetalus*)
- Sone (*Lannea acida*)

- Daxar (*Tamarindus indica*)
- Sendiegne (*Cassia sieberiana*)
- Mbèp (*Sterculia setigera*)
- Kèl (*Grewia bicolor*)
- Dèd (*Acacia ataxacantha*)
- Yiir (*Prosopis africana*)
- Teumb (*Strychnos spinosa*)
- Houndieul (*Erythrina senegalensis*)
- Alôme (*Diospyros mespiliformis*)
- Ditax (*Detarium senegalense*)
- Hourit (*Crateva religiosa*)
- Reub-reub (*Terminalia avicenoïdes*)
- Neb-Neb (*Acacia nilotica, var. Adansonii*)
- Gologne (*Landolphia heudelotii*)
- Sourour (*Acacia seyal*)

La formation résultante est constituée pour l'essentiel d'espèces adaptées aux conditions bioclimatique, écologique et pédologique actuelles. La carte de la densité végétale révèle que de manière générale,

Cette réduction de la biodiversité et de la densité est due aux sécheresses répétées imputables à la péjoration des conditions climatiques mais aussi à la forte pression exercée sur les ressources végétales et la faiblesse des possibilités de survie et de régénération.

## **CARTE N° 3 : DENSITE VEGETALE**

## 1.4 LA FAUNE

Elle est caractérisée surtout par la disparition des espèces occasionnées par la destruction des habitats écologiques du fait de la déforestation. Les quelques espèces qui subsistent encore sont les rats palmistes, lièvres, etc...

*Tableau 4 : Contraintes, facteurs de dégradation de la végétation et solutions.*

<b>Contraintes</b>	<b>Facteurs</b>	<b>Solutions</b>
Réduction de la densité végétale	Surexploitation Déficit pluviométrique	Protection Reboisement
Réduction de la production forestière	Extension des terres de culture Surexploitation	Intensification de la production agricole

## 2. LES RESSOURCES HUMAINES

Le peuplement en milieu Sérère est un fait très ancien dont la mise en place s'est faite par vague de mouvements migratoires venus du Nord. Selon les recensements de la population (1976 et 1988), le nombre d'habitants de la communauté rurale de Ndiob est passé de 8 603 habitants à 11 185 habitants entre 1976 et 1988 ; en douze ans elle a acquis une population additionnelle de 2582 personnes soit un taux de croissance annuel de 2.2%. La population projetée en 1998 est estimée à 13 920 habitants correspondant, entre le dernier recensement à nos jours.

### 2.1 RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA TAILLE

L'analyse du rapport entre la population et l'espace permet de dégager quelques caractéristiques majeures (cf. carte n° 4).

La première caractéristique est la forme de la distribution du semis des villages qui laisse apparaître une répartition spatiale hiérarchisée.

Les hameaux et les petits villages, plus nombreux, occupent la base de la pyramide. Avec une forme de distribution plus régulière, ils sont localisés pour la plupart au sud de la communauté rurale : Soumane, Boof Ndoyène et Boof Ndémène.

La partie centrale de la pyramide est occupée par les villages de taille moyenne à importante dont le village de Ndiob, chef lieu de la communauté rurale.

Les localités villageoises les plus importantes, situées à l'Est, le long d'une ligne Sud-Nord sont :

- le village de Mbatar avec 703 hbts
- le village de Diourbel Sine avec plus de 700 hbts
- le village de Darou Salam (S.K.A.) 1397 hbts.

## **CARTE 4 : REPARTITION DE LA POPULATION SELON LA TAILLE**

## 2.2 RÉPARTITION DE LA DENSITÉ

La deuxième caractéristique qui appuie la tendance décrite plus haut est relative à la densité qui rend compte des disparités dans la répartition de la population.

Les fortes densités des villages du Sine sont aussi anciennes. Pour une superficie de  $119 \text{ km}^2$ , la densité qui était de 72 habitants au  $\text{Km}^2$  en 1976 s'établit à 94 habitants au  $\text{km}^2$  en 1988 . Ces moyennes sont nettement inférieures au chiffre atteint dans la zone de Ndiob et Darou Salam où l'importance de la population conduit à un niveau de densité très élevé de plus de 200 à 300 habitants au  $\text{km}^2$  . Les autres foyers de densité élevée correspondent à la localisation des villages de Bacco Dior, Bacco Mboytole, Bacco Sérère et Ngalagne situés principalement à l'ouest de Ndiob avec des densités comprises entre 100 et 200 habitants au  $\text{km}^2$  . Enfin la majeure partie de l'espace est caractérisée par des densités inférieures à 100 habitants au  $\text{km}^2$  (carte 5).

Le net fléchissement de la densité dans les parties sud - sud ouest, et au nord s'explique par la présence de dépressions et même de tannes envahis par l'eau en saison des pluies. Ces zones englobent les localités de Bangadji, Thiallé, Thiew et Boof Ndoiyène.

L'étude des relations entre la population et l'espace est ainsi mise en évidence par la carte de densité. La dégradation de l'environnement est aussi provoquée par une quantité de population déséquilibrante qui, en l'absence d'une technologie appropriée visant à accroître la productivité, se traduit par des pressions sans précédent sur les ressources naturelles déjà éprouvées par la péjoration climatique.

## 2.3 STRUCTURE PAR SEXE ET PAR ÂGE

Dans la communauté rurale, le rapport de masculinité ou sex-ratio s'établit à 94 hommes pour 100 femmes. La carte du rapport de masculinité selon les villages permet de mieux observer l'importance de la population féminine (cf. carte 3). C'est seulement dans les villages de Bacco Sérère, Thiallé, Darou Salam et Diourbel Sine que ce rapport est favorable aux hommes. D'un côté comme de l'autre, le déficit de l'un des sexes s'explique par les mouvements migratoires qui touchent inégalement les deux sexes.

**CARTE : DENSITE DE LA POPULATION**

Les causes du déséquilibre entre les sexes relèvent des conditions de vie drastiques des ménages dont les stratégies alternatives pour faire face à cette situation se traduisent par le départ des hommes afin de trouver un complément de ressources. Dans les villages où le rapport de masculinité est en faveur des hommes, la participation de plus en plus importante des femmes aux courants migratoires (elles jouent le rôle de femme de ménage dans les grands centres urbains comme Dakar), la mobilité des jeunes filles due à la précocité au mariage, expliquent en partie la sous-représentation de celles-ci dans certains villages.

A l'absence de données réelles pour chiffrer l'émigration, la carte du rapport de masculinité permet d'apprécier l'intensité de ce phénomène. En outre, les témoignages recueillis auprès des populations dénotent que c'est à une migration radicale que sont conviées les populations de Ndiob. Les facteurs démographiques conjugués à la pauvreté, aux modes de production inadaptés exacerbent les problèmes de la dégradation des ressources naturelles compromettant ainsi le développement durable. Depuis quelques années, en effet, la mobilité des populations est liée à une véritable migration " de crise " qui revêt un caractère définitif, vers la ville de Dakar. Les destinations vers l'étranger sont de plus en plus importantes et procurent des ressources substantielles qui sont réinvesties dans l'immobilier et le commerce à Kaolack, Fatick et à Dakar. Les jeunes émigrés subventionnent, à travers les organisations à la base, des activités communautaires.

La structure de la population par âge montre qu'il s'agit partout d'une population jeune, caractéristique démographique du Sénégal. Les moins de 15 ans forment 47,8% des effectifs, La proportion de la population âgée de moins de 30 ans s'élève à 70.2%. Au sommet la tranche d'âge des plus de 60 ans ne représentent 7.9 %.

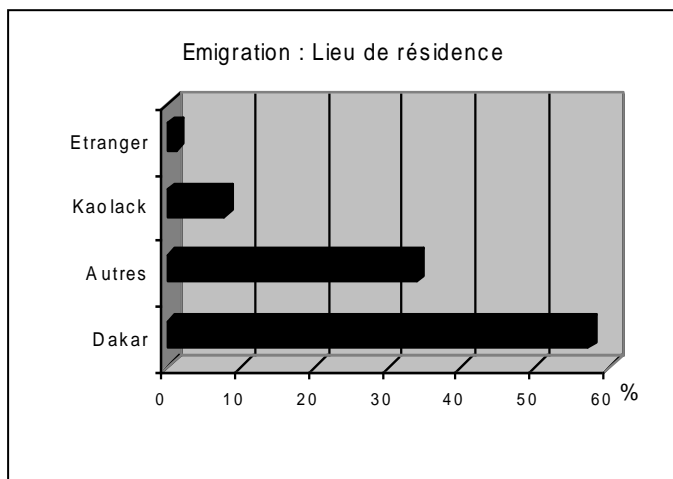
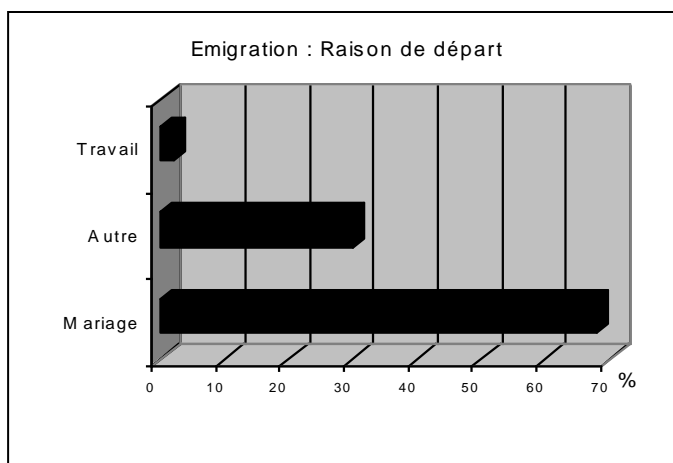
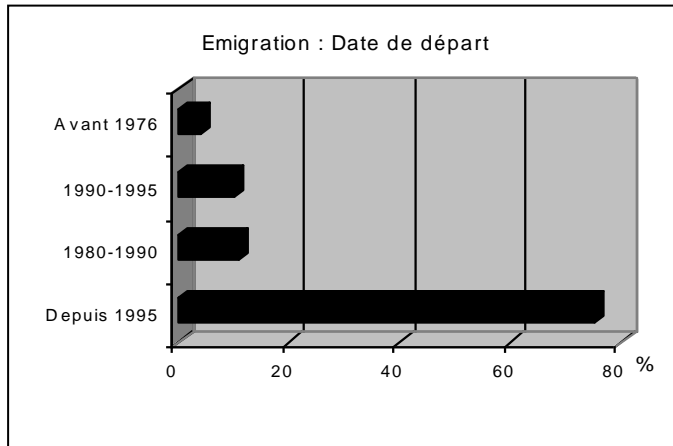


Tableau 5 : Structure par âge de Ndiob

AGES	NDIOB	
	Nombre	%
00 à 04 ans	3552	21
05 à 09 ans	2656	17.7
10 à 14 ans	1641	9.7
15 à 19 ans	1962	11.6
20 à 24 ans	1455	8.6
25 à 29 ans	1002	7.2
30 à 34 ans	585	4.2
35 à 39 ans	752	5.4
40 à 44 ans	418	3
45 à 49 ans	543	3.9
50 à 54 ans	320	2.3
55 à 59 ans	432	3.1
60 à 64 ans	1100	7.9
TOTAL	13920	100

*Source : Direction de la Prévision Statistique, 1998 Projection sur La base du RGPH de 1988*

#### 2.4 STRUCTURE MATRIMONIALE ETHNIE ET RELIGION

L'étude de la structure matrimoniale fait apparaître la proportion élevée des célibataires à mettre en rapport avec la structure jeune de la population. La proportion des célibataires s'élève à 44% (RGPH, 1988). Le pourcentage des personnes mariées en union polygame s'élève à 31.2% et en union monogame 19.3%. La population selon la répartition ethnique est caractérisée par l'importance du poids démographique des sérères (74,3%), suivis des wolof (18.4%), des toucouleur (3.7%) et des peul (2.5%). Les autres groupes ethniques sont dans l'ensemble faiblement représentés. La population de la communauté rurale qui est musulmane à 96% est répartie entre les principales confréries : les Mourides ( 69%) les Tidianes 24% et les Khadres (2.7%). Les catholiques représentent 3%.

## 2.5 LA POPULATION ACTIVE

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988, la proportion de la population active occupée s'élève à 40 % contre 0.7 % de chômeurs. La situation dans la profession montre que la rubrique indépendant/aide familiale constitue 96% de l'ensemble. Cette situation est caractéristique du milieu rural où les taux d'activité sont élevés. Les indépendants/aide familiales sont des agriculteurs qui travaillent pour leur propre compte. Aussi bien que les hommes, les enfants et les femmes rurales ont une participation économique très importante. Les salariés représentent 2%.

## 2.6 NIVEAU ÉQUIPEMENT ET ACCÈS AUX SERVICES DE BASE

Le niveau d'équipement de la CR de NDIJOB est faible et l'accès aux services de base demeure un des objectifs prioritaires du Conseil Rural.

**En matière d'éducation**, le taux de scolarisation est faible. Sur le plan spatial, la répartition des infrastructures scolaires présente un déséquilibre avec un état de sous-équipement plus marqué dans les villages situés au Nord et Nord-Ouest de la CR.

Tableau N° 6 : Situation scolaire de la CR de Ndiob

Ecole publique	Classe fonctionnelle	G	F	Total
Bacco Ndiémé	4	96	45	141
Ndiob	6	194	128	322
Ngalagne	3	99	89	188
Darou Salam	3	63	44	107
Ndiourbel Sine	3	37	24	61
Mbattar	1	19	19	38
Thiale	1	32	33	65
Bacco Mboytolé	1	54	33	87
Soummané	1	24	8	32
Ndioudiouf (en construction 99)				0

L'importance du taux d'analphabétisme (cf. carte 4) touche la majorité des localités villageoises où les taux d'analphabétisme sont supérieurs à 70 %. Cette faible performance est liée au manque de moyens et d'infrastructures mais également au contexte socio-culturel. L'analphabétisme généralisée constitue un handicap majeur

à toute tentative de développement durable. Les enquêtes-ménages révèlent que le taux des analphabètes s'élève à 47 %. Le pourcentage des personnes ayant un niveau d'instruction primaire étant de 30 % contre 6 % seulement de personnes ayant accédé au secondaire. Cette situation défavorable en matière d'accès à l'éducation s'explique globalement par le déficit d'équipements scolaires. En ce qui concerne les femmes, des facteurs d'ordre socio-culturels les confinent à des tâches plutôt domestiques expliquant leur marginalisation du système éducatif.

En ce qui concerne l'accès aux soins de santé le niveau d'équipement sanitaire est très insuffisant compte tenu des distances et du poids démographique . La communauté rurale ne compte qu'un seul poste de santé.

Concernant l'approvisionnement en eau la communauté rurale dispose d'un réseau de puits relativement important. Tous les villages sont équipés de puits (cf. carte 5). Mais, la communauté rurale ne dispose que de trois forages (à Ndiob, Farare et Darou Salam). Ainsi, les contraintes liées à l'accès à l'eau demeurent dans plusieurs villages et s'expliquent par l'insuffisance de systèmes d'exhaure adéquats.

## **CARTE N° 6 EQUIPEMENT DE BASE**

## 2.7 LA DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE

La dynamique organisationnelle témoigne d'un cadre relationnel assez étoffé et animé par des organisations à la base nombreuses et variées. Les Groupements de Promotion Féminine (GPF), les sections villageois, les ASC, les comités de reboisement, les associations, etc existent dans la CR. L'analyse de ces différentes formes d'organisations traditionnelles et/ou modernes en milieu rural permet d'apprécier les centres de décision et leur capacité à servir de relais efficaces dans la mise en œuvre d'actions de développement.

### *\* Les Groupements de Promotion Féminine (GPF)*

La CR de Ndiop compte actuellement plus d'une vingtaine de groupements féminins qui oeuvrent dans divers domaines de la vie rurale. Ces structures féminines sont surtout reconnues pour leur dynamisme et l'étendue de leur domaine d'intervention. Les principales activités tournent autour du maraîchage, de l'agriculture, de l'embouche bovine, du petit commerce et du reboisement.

Pour ce qui est du volet reboisement, les groupements de Bangadj, de Loulouc et de Ndothie ont déjà eu à mener des activités dans ce domaine.

Mais le constat qui se dégage est que les groupements disposant des fonds les plus importants que sont les GPF Bokk Jom, Neef Leng, Juboo et Sant Yalla ont surtout des activités orientées vers l'agriculture et le petit commerce.

*\* Les ASC* , elles sont presque présentes dans tous les villages et s'investissent souvent dans le reboisement en dehors des activités sportives et culturelles. Certaines ASC comme celles de Farare, de Ngalagne et de Ndothie oeuvrent aussi dans le domaine de l'agriculture, de l'embouche bovine et du maraîchage. La présence d'une vaste zone maraîchère offre ainsi de réels potentialités pour l'emploi des jeunes mais ces derniers sont de plus en plus tentés par la migration.

*\* Les ASC* , Près d'une dizaine de secteur villageois ont été recensées dans la communauté rurale. Leur domaine d'intervention se limite très souvent à l'agriculture, à l'élevage et au maraîchage. Elles disposent de fonds relativement importants et comptent souvent un nombre élevé d'adhérents. par exemple les

sections villageoises de Darou Salam et de Ndothie regroupent plus de 500 membres.

\* *Les Groupements d'intérêt économique* qui constituent des instruments de développement économique sont très peu représentés dans la CR de Ndiob. Les principales raisons évoquées ayant surtout trait aux difficultés pour la mobilisation des fonds. On rencontre cependant des GIE à Ndiob et à Ndiourbel Sine qui interviennent surtout dans l'embouche bovine, l'agriculture et le commerce.

\* *Les Dahiras* quant à eux disposent de réelles capacités de mobilisation mais ont des actions qui s'orientent presque exclusivement vers le culte religieux.

Tableau N° 7 Identification des promoteurs

ZONES	Nom promoteur	Nombre de membres		Date de création	Localisation	Domaines d'activités	Situation financière (en FCFA)	Existence compte bancaire	Existence juridique	Sources de financement			
		H	F							Prêt	Subvent.	Fds P.	Autres
<b>ZONE A</b>													
	Section villageoise de Bacco Dior	71	5	1982	Bacco Dior	Agriculture		Oui	Oui	X	X	X	
	GIE de Ndiop	9		1987	Ndiop	Embouche bovine, commerce	200 000	Oui (CNCA Kaolack)	Oui	X		X	
Terroir 1	Groupement Bok Diom de Bacco Mboytolé	40	67	1996	Bacco Mboytolé	Agriculture	500 000	Non	Non			X	
	ASC Ngalagne	20	20	1995	Ngalagne	Agriculture, maraîchage, commerce	100 000	Non	Oui			X	
	APE	6	2	1963	Bacco Sérère	Vente cahiers, location	87.000	Oui, Crédit Mutuel				X	
	ARCB (Association pour la Renaissance Culturelle Bacco Ndiémé)	15	8	1992	Bacco Dior et Bacco Sérère	Commerce	100 000	Non	Non			X	
	Groupement des jeunes de Ngaraf 1	15	8	1996	Ndiob	Embouche bovine, agriculture, maraîchage	105 00	Oui (crédit Mutuel Diourbel)	Oui	X		X	
	GPF Sant Waly Ndiaye		70	1992	Bangadj	Petit commerce, reboisement	350 000	CBCA, crédit mutuel	GIE	140 000			
	GPF Ngassombel		43		Ngalagne I	Crédit revolving, prestation services	150 000	crédit mutuel	Adhésion fédération nationale	300 000			
	GPF Kora Messa		42	1993	Ngalagne II	Prestation services	25 000		Adhésion fédération nationale				
	GPF Deggo Escale Ndiob	7	46	1993	Escale Ndiob	Petit commerce, teinture, champ collectif, maraîcher	38 000	Oui, crédit mutuel, WV	Oui	X	X	X	
	GPF Bokk Joom	2	31	1993	Bacco Dior	Petit commerce, champ collectif	40 000	Oui, crédit mutuel	Oui			X	
	GPF Loukouc		50	1994	Loulouc	Reboisement, petit commerce	100 000	Oui CM	oui			X	
	Section villaegoise Ndiakhaté	63		13 ans	Bangnadj	Agriculture et élevage	200 000	Oui	Oui	X			
	GPF Ndiémé		25	8 ans	Bacco Mboytole	Reboisement, commerce, maraîchage	200 000	Non	Oui			X	
	GPF Tamba Faye		68	6 ans	Ndiob	Agriculture, reboisement	235 000	Oui	Oui	X		X	
	Groupement Book Jom Bacco Mboytole		107	3 ans	Bacco Mboytole	Elevege, Agriculture, commerce	510 000	Non	Oui			X	
	Section villageoise Bacco Sérère	110			Bacco Sérère	Maraîchage, commerce, agriculture	300 000	Oui	Oui			X	

Terroir 2	ASC Farare	45	35	1989	Farare	Agriculture, embouche bovine	150 000	Non	Non			X	
	Club Goudi Astistes	8		1998	Farare	Embouche bovine, crédit	500 000	Oui (CNCA Diourbel)	Non			X	
	GPF Neef leng		65	1993	Ndioudiof	Petit commerce	475 000		Adhésion fédération nationale	300 000			
<b>ZONE B</b>													
Terroir 1	Section villageoise de Darou Salam	800	200	1982	Darou Salam	Agriculture, élevage, commerce		Oui (CNCA)	Non	X (CNCA)		X	
	ASC Deggo	15	5	1996	Darou Salam	Commerce	150 000	Non	Non	X	X	X	
	ASC Ndothie	40	30	1991	Ndothie	Agriculture, embouche bovine	40 000	Non	Non			X	
	Section villageoise Thiallé	57	5	1982	Thiallé	Agriculture		Non	Oui			X	
	GPF Bokk Liguéy	10	40	1993	Ndodj II	Petit commerce, embouche, champ collectif	100 000	non	oui			X	
	GPF Juboo		72	1992	Thiallé	Petit commerce, bois collectif, élevage caprin, moulin à mil	2 375 500	Oui, CM	Oui	X	X (PRECOB A)	X	
	GPF Sante Yalla		140	1992	Darou Salam	Petit commerce, pépinière, reboisement, bois collectif	350 000	Oui CNCA	oui	X		X	
	GPF Takku Liguéy		40	1990	Ndodj I	Reboisement, champ collectif, élevage ovin, petit commerce	150 000	Oui CM	Oui			X	
	Section villageoises Ndoth	561		1994	Ndoth	Agriculture		Non en cours	Non			X	
	APE Darou Salam	3	2	1960	Darou Salam	Matériel didactique	18 000	Non	Non			X	
<b>ZONE C</b>													
Terroir 1	Groupe Juubo de Bof Ndoyéne	24	40	1997	Bof Ndoyéne	Agriculture	10 000	Non	Oui			X	
	GIE And jeef	10	10	1999	Ndioulbel Sine	Commerce, élevage, champ collectif	40 000		GIE				
	Section villageoise	60		1984	Ndioulbel Sine	Champ collectif				X			
	Projet And Juboo		60	1998	Mbatar	Reboisement (POGV), petit commerce	50 000	Oui CM	Non		X POGV	X	
	GPF Boof Ndoyéne				Ndiourbel Sine								
	GIE Takkou Liguéye	24	6	1996	Ndiop	Agriculture	200 000	Oui (CNCA Kaolack)	Oui	X		X	

### **3. LES SYSTEMES PRODUCTIFS**

Le diagnostic vise à identifier les contraintes et potentialités des systèmes productifs et des autres activités de production auxquelles s'adonnent les populations. Ces dernières proposent des hypothèses de solutions et formulent des actions.

#### **3-1 L'AGRICULTURE**

##### La gestion foncière

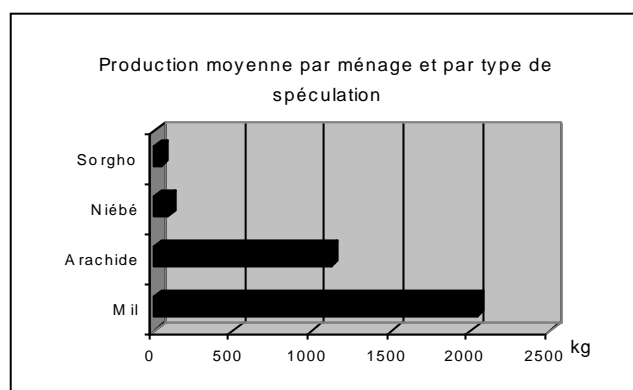
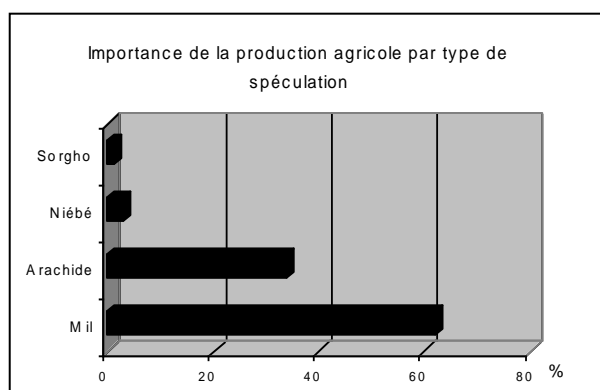
La terre constitue la composante principale du paysage agricole, sa gestion est totalement dévolue au Conseil Rural et constitue une de ses attributions fondamentales. Le régime foncier coutumier est celui auquel la plupart des populations se réfèrent malgré l'existence d'une loi sur le domaine national dont l'application relève du Conseil Rural. Celle-ci, promulguée en 1964 prévoit qu'au niveau de chaque communauté rurale, les terres sont gérées par un Conseil Rural. Les terres, d'après les populations, "appartiennent" aux maîtres de la terre c'est à dire aux premiers occupants. La terre appartient aux descendants des premiers occupants qui peuvent en faire bénéficier d'autres personnes. L'accès des femmes aux ressources foncières doit être analysé dans un contexte socio-culturel favorable à l'homme. En général les femmes possèdent des terres mises à leur disposition par les maris.

##### Le paysage agricole et production

L'agriculture représente la principale activité économique dans la CR de par le nombre de personnes qu'elle occupe. Elle se caractérise dans l'ensemble par une prédominance des cultures vivrières, même si les cultures de rente, en particulier l'arachide, y sont encore bien représentées. Elle est confrontée à diverses contraintes qui bloquent encore son expansion : la pression démographique qui réduit les surfaces cultivées, la faiblesse de l'utilisation des intrants et la déficience du matériel agricole qui contribuent à réduire les productions de spéculations peu diversifiées.

## Les spéculations.

Les principaux produits agricoles sont par ordre d'importance le mil, l'arachide, qui représentent respectivement 62 et 33 % de la production totale. Pour ce qui est du niébé et du sorgho, les productions sont presque insignifiantes et tournent autour de 3 %.



Le mil : il assure la production vivrière et comprend deux variétés. Parmi ces deux variétés de mil, la mil souna (ou Pod en Serrer) présente une meilleure qualité. Cette supériorité qualitative tient de ses aptitudes nutritionnelles plus importantes mais aussi ses facilités de production. A lui seul, il occupe plus de 50% de la superficie cultivée avec 2760 ha. Cette prééminence du mil dans les productions céréalières à Ndiop est renforcée par les 238 ha réservés au mil / sorgho ou "maac" en sereer.

L'arachide, culture de rente qui procure aux paysans des revenus monétaires connaît de plus en plus une régression importante due aux problèmes d'acquisition de semences et d'intrants. L'engrais minéral n'est pas accessible à tous et la fumure organique n'est pas assez développée pour satisfaire les besoins. La pression foncière a eu pour corollaire la régression de la jachère et de la pratique de l'assolement qui accentue la dégradation des sols surexploités.

Tableau 8 : Situation des emblavures et de la production

Spéculations végétales	Superficies (ha)	Rendements (kg)	Productions (T)
Arachide	2015	1100	2216
Mil Souna	2760	650	1790
Mil Sorgho	238	700	166
Niébé	20	500	10

Source : CERP : Diakhao, 1994

- Les spéculations secondaires concernent le niébé, le sorgho, le maïs, le manioc. De toutes ces cultures "secondaires", la pastèque est celle qui, en quelques années, a connu une ascension fulgurante. La pastèque en effet, constitue une culture qui permet aux paysans d'acquérir des revenus monétaires importants. Elle fait l'objet d'une exportation massive vers Mbour, Dakar, Thiés et occupe les champs une fois les récoltes d'arachide et de mil effectuées, s'étendant à perte de vue à travers la campagne.

Le développement de la culture du manioc a été progressif, rythmé par les disettes. Il procure selon les populations d'importants revenus et résiste mieux aux aléas climatiques. Les feuilles servent d'alimentation pour le bétail. C'est une culture de "secours" précieuse pour les apports monétaires et par ses hauts rendements qui permettent de pallier au déficit de la production alimentaire.

A côté de l'agriculture pluviale, les paysans développent des cultures maraîchères durant la contre-saison. La culture maraîchère est importante surtout dans les zones de cuvettes au Sud (vallée morte). Les principales spéculations sont les aubergines, la tomate, le piment et les oignons qui procurent des revenus substantiels aux populations.

#### Les techniques de production

Les faibles performances en matière agricole sont en rapport avec le niveau d'équipement des producteurs qui est sommaire. En effet, les techniques de production sont peu évoluées et reposent sur l'utilisation d'instruments aratoires traditionnels (hilaires, coupe-coupe). La culture attelée introduite a connu un essor

rapide. L'équipement agricole étant composé de semoirs, de houes occidentales et d'animaux de trait. La force principale de traction demeure encore le cheval.. Par ailleurs, la plupart des agriculteurs ne dispose pas de matériels agricoles suffisants en particulier d'animaux de traits. Le faible niveau d'équipement requiert des solutions pour une augmentation des rendements.

Les différentes spéculations sont confrontées à l'irrégularité des pluies, à l'appauvrissement des sols et à l'insuffisance d'intrants agricoles et parfois au manque de main d'œuvre due à la migration. Aujourd'hui la jachère qui existe dans la CR procède d'une initiative individuelle et est réduite aux sols épuisés.

Les principales contraintes liées au secteur agricole et les solutions à préconiser afin de développer une agriculture durable et d'assurer un certain niveau d'autosuffisance sont résumées dans le tableau :

*Tableau 9 : Les contraintes de l'agriculture et les solutions*

<b>Contraintes</b>	<b>Solutions</b>
Approvisionnement en semences	Crédit et conservation
Déficit pluviométrique	L'introduction de variétés à cycle court
La difficulté d'approvisionnement en intrants	l'amendement organique des sols, crédit
Le parasitisme des cultures	la lutte phytosanitaire
La pauvreté des sols	RNA, plantations d'enrichissement et amendement organique des sols
Difficulté d'évacuation des produits agricoles	Désenclavement des villages
L'insuffisance et la vétusté du matériel agricole	l'acquisition de matériels agricoles et d'intrants

### 3-2 LE SYSTEME PASTORAL

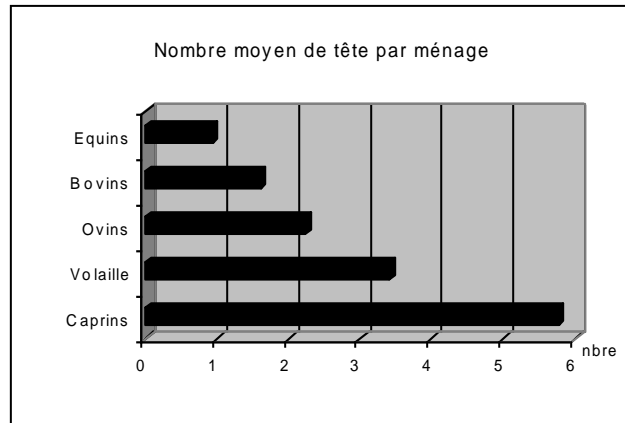
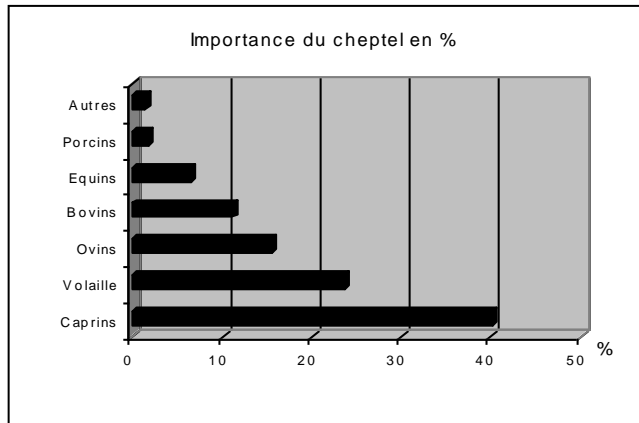
Il est difficile de parler de l'élevage en pays sereer, en le dissociant de l'agriculture. ces deux activités sont complémentaires et étroitement associées. Les Sereer ont

toujours été attachés à leur bétail qui est un élément fondamental de leur système agro-pastoral.

La pression démographique, l'extension des espaces dévolus aux cultures, font que l'élevage est de plus en plus confronté à une réduction drastique des zones de pâturage, qui sont aujourd'hui pratiquement inexistantes, et aux ressources végétales très limitées pour satisfaire les besoins du cheptel.

Les vastes espaces de parcours, les parcs de bétail ne sont plus les traits marquants de la société agraire sereer . Actuellement, les paysans n'entretiennent que de petits ruminants au niveau des concessions ou des champs. En outre, l'insuffisance de points d'eau pour abreuver le bétail en saison sèche s'accroît et la disparition du tapis herbacé qui intervient deux mois après l'arrêt des pluies, oblige les troupeaux de bœufs à aller parfois sur des dizaines de kilomètres.

Le cheptel est constitué de bovins, d'ovins, de caprins, d'équins et d'asins et de la volaille qui fait l'objet d'une exploitation familiale individuelle ou même communautaire car la demande au niveau du marché hebdomadaire, fréquenté par des personnes venues de Dakar et Mbour, particulièrement est croissante.



L'élevage des caprins qui concerne 42 % des effectifs est nettement dominant dans la CR. Ils sont suivis des ovins et des bovins qui représentent 16 et 11 % de l'effectif total dans les ménages.

La charge animale de la Communauté Rurale est de 3178 UBT composée comme suit :

- Bovins :  $0,7 \times 1064 = 745$
- Ovins :  $0,1 \times 5500 = 550$

- Caprins:  $0,1 \times 4590 = 459$
- Asins :  $0,4 \times 650 = 260$
- Equins :  $1,2 \times 970 = 1164$

Il est admis qu'en zone sahélienne, il faut 0,11 UBT/ha (soit 9 ha/UBT). Les besoins en espace pastoral se chiffrent à 28.890 ha. Le déficit est légèrement atténué par les pâturages post-récolte, le pâturage aérien et les sous-produits agricoles.

### La santé animale

Les épizooties constituent également des contraintes à la pratique de l'élevage dans la communauté rurale. Le cheptel qui ne bénéficie pas d'une couverture sanitaire suffisante est confronté à des affections dont les plus caractéristiques sont la pasteurellose bovine, ovine et caprine, le charbon symptomatique et les parasitoses

### La production animale

Elle demeure faible et insuffisante pour compenser le déficit agricole. Seule l'embouche est réellement rentabilisée en permettant la vente directe d'animaux ou après abattage. Les ovins et les bovins sont les espèces les plus exploitées mais cette production reste encore tributaire de contraintes dont la levée par des actions appropriées devrait permettre d'améliorer les rendements. La volaille procure surtout des revenus aux femmes mais subit chaque année des pertes dans presque toute la CR.

*Tableau 10 : Les contraintes au développement de l'élevage et à la production animale*

<b>Contraintes</b>	<b>Solutions</b>
Les problèmes pathologiques	Assistance vétérinaire
Insuffisance des ressources fourragères	Relance de la culture arachidière et reboisement
Difficultés d'alimentation en fin saison sèche	Faciliter l'accès aux aliments concentrés
Réduction des zones de pâturage et extension des terres de culture	Intensification de la production agricole
Vols de bétail	Enclos – Gardiennage

### 3.3 ACTIVITES FORETIERES

Le couvert végétal ligneux est relativement faible de par sa densité à l'exception de la vallée morte et de rares terroirs villageois au Sud de la CR.

#### L'exploitation des ressources forestières

L'exploitation des espèces locales ou naturelles est une activité très ancienne. Il en ressort que les utilisations courantes de ces espèces indiquées ci-dessus sont variées allant de la consommation directe, l'utilisation dans le cadre de la pharmacopée traditionnelle à la transformation en produits artisanaux. Sa mutation en activité génératrice de revenus est pour l'essentiel consécutive aux mauvaises performances de l'agriculture et de l'élevage.

Tableau 11 : Utilisation des espèces végétales

ESPECES	PARTIES	UTILISATION
Gouye ( <i>Adansonia digitata</i> )	Fruit, coque des fruits, tronc, bois, feuille	Consommation, pharmacopée, teinture, commerce
New ( <i>Parinari macrophylla</i> )	Fruit, sève, feuille	Consommation, commerce, pharmacopée, bois de chauffe
Dakhar ( <i>Tamarindus indica</i> )	Fruit, écorce, feuille	Commerce, pharmacopée, bois de chauffe, bois d'œuvre, consommation
Rhônier	Fruit, tronc, branche	Consommation, commerce, bois d'oeuvre, construction
Nep-nep toubab ( <i>Prosopis juliflora</i> )	Fruit, feuille, écorce, bois	Pharmacopée, alimentation bétail, bois de service, commerce

Malgré une évolution régressive des formations végétales, l'arbre continue à jouer au niveau des populations un rôle important dans la vie de tous les jours. La présence en abondance d'une espèce donnée peut dériver d'une sélection en fonction d'une utilisation escomptée (fruits, bois d'œuvre, bois de service, ombrage, fourrage, fertilisation, combustible, utilisation médicinale, etc.

En raison de ses nombreuses utilisations, l'arbre est devenu un pilier de l'économie rurale. La considération économique et même sociale est renforcée par sa raréfaction consécutive à des facteurs physiques et humains. Les utilisations courantes de la biomasse végétale dans le département sont très variées, allant de la consommation directe à la transformation en produits artisanaux.

#### *\* L'utilité fourragère de l'arbre*

Beaucoup de ligneux possèdent une valeur fourragère excellente pendant une bonne partie de l'année. Ce fourrage est très souvent sollicité en saison sèche et en début de saison des pluies. Toutefois, les premières pluies ont souvent pour effet le pourrissement du fourrage herbacé résiduel.

La seule alternative pour traverser cette période critique est de recourir aux arbres qui ont une certaine qualité fourragère. Ces arbres sont en saison sèche un appoint considérable pour le bétail par l'apport en matières azotées indispensables à la constitution d'une ration équilibrée.

Le fourrage aérien constitue un relais aux herbacés souvent utilisés à d'autres fins (pailles pour les chaumes des cases ou le rembourrage des matelas, etc.). L'avantage de ce fourrage aérien est sa stabilité qui ne la rend pas immédiatement tributaire des pluies, comme c'est le cas pour les herbacées annuels. La disponibilité relative de ce fourrage aérien constitue un facteur déterminant du maintien au niveau de la zone d'étude, notamment dans la partie Est, d'un élevage de type extensif dont la charge est supérieure aux possibilités qu'offre un tapis herbacé largement en dessous des besoins. Ce fourrage aérien est fourni souvent par les espèces suivantes : Boscia senegalensis, Balanites aegyptiaca, Zizyphus mauritiana mais surtout Acacia albida et Adansonia digitata.

### *\* L'utilité alimentaire de l'arbre*

Les fruits des arbres et arbustes sont l'objet non seulement d'un gaspillage épisodique mais aussi et souvent d'un ramassage systématique. Il s'agit là d'une contribution appréciable tant du point de vue quantitatif que qualitatif à l'alimentation des paysans.

Les fruits de Zizyphus mauritiana, de Balanites aegyptiaca, de Boscia senegalensis, d'Annona senegalensis, de Parinari macrophylla, Anacardium occidentale, de Parkia biglobosa, de Detarium microcarpum, etc. sont soit directement consommés, soit utilisés avec d'autres aliments.

De la même manière, les feuilles de Leptadenia hastata, Adansonia digitata, de Combretum glutinosum, etc. font l'objet d'utilisation culinaire.

### *\* L'arbre source d'oléagineux*

Beaucoup de ligneux ont des fruits dont les amandes contiennent de l'huile, comestible ou non. L'exemple de Balanites aegyptiaca, est le plus souvent évoqué. L'huile tirée de cette plante est comestible et peut servir aussi pour la fabrication d'une sauce traditionnelle. Concernant l'huile tirée de Azadirachta indica, son utilisation est exclusivement réservée à la protection des semences contre les parasites ou à la fabrication d'un savon antiseptique. Les deux types d'huiles sont souvent commercialisés et ont des implications financières non négligeables.

### *\* L'arbre comme médicament*

La plupart des plantes de la zone ont une utilité médicinale. Les différentes parties de l'arbre, écorce, feuilles, racines font l'objet de préparations simples à des fins thérapeutiques. Les plus utilisées sont Parinari macrophylla, Cassia sieberiana, Combretum, Zizyphus mauritiana etc. Cette utilisation médicinale des plantes est de plus en plus appliquée en substitution aux médicaments chimiques aux prix souvent exorbitants.

### *\* L'arbre comme bois d'œuvre et matériau*

Certains ligneux au bois très dur comme Pterocarpus eurenaceus et Cordyla pinnata sont devenus exceptionnels. Balanites est utilisé pour la confection de longerons, de lits, de louches, de manches, de piquets, de pilons, de mortiers, etc.

On les utilise pour la construction d'habitations ou de charrettes. Il faut cependant remarquer que les arbres au bois dur sont en passe de disparaître de la zone.

### *\* Les autres utilisations de l'arbre*

Les arbres rendent d'autres services aux paysans par le bois de chauffe qui est une nécessité quotidienne, pour la fabrication de cordes à partir d'écorces de Piliostigma reticulatum et d'Adansonia digitata. Les clôtures sont réalisées à partir de certains épineux ou de Combrétacées. D'autres produits artisanaux comme les nattes, les paniers, les vans ont pour base certaines espèces comme le rônier.

Ces multiples utilisations de l'arbre dans un contexte de dégradation poussée montrent tout l'enjeu que suscite l'accès aux ressources forestières.

Il n'est plus nécessaire d'insister sur le fait qu'il est impossible de concevoir une vie rurale sans activité de foresterie. La foresterie rurale a toujours été une activité à part entière de l'économie rurale. Seulement la pression humaine est sans commune mesure avec les ressources disponibles. C'est pourquoi malgré une culture traditionnelle de préservation reconnue aux populations locales, les ressources végétales ont pour l'instant peu de chances de se renouveler. Il faudra par conséquent des actions cohérentes adaptées au contexte démographique et aux besoins pour restaurer un milieu en phase d'appauvrissement généralisé.

### 3-4 AUTRES ACTIVITES

#### Le commerce

Dans de nombreux villages, des boutiques et des femmes assurent l'approvisionnement des populations en denrées alimentaires et produits divers. Ils se ravitaillent généralement au marché hebdomadaire de Ndiob

#### L'artisanat

Ce secteur concerne les activités de poterie surtout pratiquée par les GPF, la fabrication de savons et produits cosmétiques, la vannerie. La cordonnerie et la forge sont développées par les hommes. Ce secteur est entravé par le manque d'organisation et les difficultés d'accès au crédit.

#### La communication

Le développement de la CR reste étroitement lié à la résolution de l'enclavement des villages par la réalisation de pistes de production qui sont d'une importance capitale pour toutes les populations de la CR. Dans presque tous les villages les pistes sont impraticables pendant la saison des pluies, ce qui ne facilite pas souvent les activités socio-économiques.

Au total les principales contraintes identifiées et les axes de solutions concernant ces activités sont résumés dans le tableau ci dessous :

*Tableau 12 : Contraintes et solutions.*

<b>Contraintes</b>	<b>Solutions</b>
Le manque d'organisation des acteurs	Redynamisation des acteurs et organisation
L'insuffisance des circuits commerciaux.	Création de marchés permanents
L'enclavement relatif de certaines zones,	Réalisation de pistes de production
Difficultés d'approvisionnement en matières premières	Création et décentralisation des points de vente

-----TROISIEME PARTIE-----

**LES OBJECTIFS  
STRATEGIQUES ET LES  
ACTIONS PRIORITAIRES DE  
DEVELOPPEMENT**

## I. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le diagnostic participatif a permis aux populations de la communauté rurale de Ndiob de ressortir les contraintes les plus ardues et de prioriser les actions à entreprendre pour une meilleure gestion des ressources naturelles et pour un développement global (cf. tableau)

Tableau n° 14 : Priorisation des contraintes et des actions dans la CR de Ndiob

Contraintes	Actions prioritaires
1- Problème d'approvisionnement en eau	Aménagement de mares, création de bassins de récupération des eaux, amélioration du système d'exhaure
2- Dégradation des sols	Amendement organique et chimique des sols Jachère améliorée, rotation des cultures, traitement phytosanitaire, reboisement,
3- Dégradation du couvert végétal	Reboisement, création de comité de lutte contre le déboisement, vulgarisation des foyers améliorés
4- Baisse de la production animale, réduction des zones de parcours du bétail, problèmes d'alimentation et d'abreuvement du bétail	Embouche, cultures fourragères, couverture sanitaire du bétail, délimitation de zones de parcours du bétail
5- Exode rural	Développer des activités génératrices de revenus, construction de centre technique de promotion féminine.
6- Déficit pluviométrique, insuffisance du matériel agricole et de semences, baisse des rendements agricoles, famine	Système de crédit, banque céréalière, Vulgarisation de variétés agricoles adaptées,
7- Couverture sanitaire insuffisante, absence des latrines	Construction de structures sanitaires (poste de santé, cases de santé, maternité)
8- Enclavement (accès difficile), absence d'électrification,	Création de voies de communication, routes, téléphone...
9- Insuffisance des activités génératrices de revenus, faiblesse des ressources financières des associations villageoises	Mise en place d'un système de crédit fonctionnel, développement d'activités génératrices de revenus, alphabétisation fonctionnelle et formation technique
10- Insuffisance des équipements d'allègement des travaux de la femme	Mise en place de moulins à mil, presse-huile,

Ces hypothèses de développement ont été traduites en orientations stratégiques dont la mise en oeuvre permettra un développement intégré de l'ensemble de la CR. Il s'agit de :

- ☞ l'aménagement de l'espace pour la durabilité de la GRN ;
- ☞ le renforcement des systèmes de production ;
- ☞ le renforcement des capacités socio-économiques ;
- ☞ l'amélioration de la desserte en équipements et infrastructures.

## **1.1 L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA DURABILITE DE LA GRN**

Cette orientation a pour objectif de contribuer à une gestion durable des ressources naturelles par la réalisation d'actions de restauration et de conservation des sols, de la végétation et de l'eau. Les actions identifiées concernent :

- l'amélioration du système d'approvisionnement en eau ;
- l'amélioration de la fertilité des sols ;
- la restauration du couvert végétal.

### **1.1.1 L'AMELIORATION DU SYSTEME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU**

L'approvisionnement en eau est le principal problème de la communauté rurale de Ndiob. L'eau manque pour la consommation humaine et pour l'abreuvement du bétail. Les nombreuses tentatives menées localement notamment le fonçage des puits n'ont pu permettre de résoudre le problème. C'est le principal facteur limitant pour le développement des activités maraîchères et de reboisement. Aussi, les populations ont souligné la nécessité de lever cette contrainte par :

- l'aménagement des mares ;
- la mise en place de bassins de récupération des eaux ;
- l'amélioration du système d'exhaure.

#### **L'aménagement des mares**

L'objectif de cette activité est d'augmenter les disponibilités en eau des mares pour abreuver le bétail et/ou développer des activités de contre saison (maraîchage, production de plants). Elle consiste à désensabler les anciennes mares, à stabiliser leur fond et à protéger les berges par des plantations d'herbacées. L'augmentation des disponibilités en eau contribue à la réussite des activités de gestion des ressources naturelles notamment le reboisement.

## **La mise en place de bassins de récupération des eaux**

Les bassins de récupération sont des ouvrages de stockage des eaux de pluie. Ils permettent de sécuriser les productions maraîchères et la production de plants. Elles peuvent servir aussi de points d'eau pour l'abreuvement du bétail.

### **1.1.2 L'AMÉLIORATION DE LA FERTILITÉ DES SOLS**

La CR de Ndiob connaît un appauvrissement des sols qui se manifeste par une baisse de la productivité. Cette situation s'explique par l'exploitation abusive des terres et le déboisement qui participent à la fragilisation des terres. Cette dégradation est accentuée par l'érosion éolienne.

Consciente de l'importance de la terre dans les systèmes de production agricole, les populations ont proposé des activités de restauration de la fertilité des sols. Il s'agit :

- de l'amendement organique des sols ;
- de l'amendement chimique des sols ;
- de la régénération naturelle assistée des espèces fertilisantes.

#### **L'amendement organique des sols**

Cette action vise la restitution de la matière organique des sols par le développement des techniques de compostage et d'amélioration du fumier. Les producteurs de la communauté rurale seront initiés à ces techniques pour une meilleure vulgarisation.

#### **L'amendement chimique des sols**

Elle consiste à compléter l'amendement organique par l'épandage d'engrais granulé et de phosphate. Un programme de phosphatage de fond est développé depuis 1998 par le Ministère de l'agriculture dans la communauté rurale. Il s'agit de le vulgariser pour une restauration des sols. La population sollicite l'implication de l'encadrement technique local dans ce programme.

## **CARTE N° 7 : ACTIONS DE FERTILISATION DES SOLS**

## **La régénération naturelle assistée des espèces fertilisantes**

La RNA consiste en des opérations de reboisement avec des espèces fertilisantes dont l'objectif est de régénérer et de protéger les sols. Cette action doit concerner l'ensemble des terres de culture de la communauté rurale. Elle doit être vulgarisée par la sensibilisation et la formation des agriculteurs en des techniques plus appropriées. Les principales espèces identifiées par les populations sont *Faidherbia albida*, *Zizuphus mauritana*, *Balanites aegyptiaca*.

### **1.1.3 LA RESTAURATION DU COUVERT VEGETAL**

Cette action est retenue par les populations en réponse au problème aigu de la dégradation de leur environnement mis en évidence par la diminution voire la disparition du couvert végétal. Cette réduction de la végétation favorise l'action de l'érosion hydrique et de l'érosion éolienne. Les objectifs visés sont la protection, le reboisement à buts multiples et la production de plants pour une restauration de la végétation.

#### **Le reboisement à buts multiples et l'économie d'énergie**

Le reboisement à buts multiples doit être développé dans toute la communauté rurale et concerne la réalisation de :

- plantations champêtres ;
- de brise-vents périmétraux et en bandes ;
- de plantations massives d'espèces fruitières et forestières.

Ces activités peuvent contribuer à la satisfaction des besoins en ligneux et à l'amélioration des revenus des populations. Le reboisement sera complété par la vulgarisation des foyers améliorés pour une réduction de la consommation du bois de chauffe.

#### **La production de plants**

La production de plants est un préalable aux actions de reboisement. L'implantation de pépinières collectives et individuelles est donc fondamentale. L'objectif étant de

satisfaire, en différentes espèces et selon les objectifs, les différents besoins exprimés par les populations. Cette action doit être menée dans les villages disposant de ressources en eau suffisantes pour une viabilité des réalisations.

## **1. 2 LE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE PRODUCTION**

L'élevage et l'agriculture sont les deux activités principales de la communauté rurale de Ndiob. Le contexte agro-pédologique est marqué par un appauvrissement croissant des sols et une réduction des zones de pâturage avec comme corollaire la baisse de la productivité des cultures et de la production animale.

L'amélioration de la production agricole et animale constitue donc un impératif dont l'objectif est de promouvoir une bonne intégration qui puisse assurer la gestion durable des systèmes de production et une amélioration des conditions de vie de la population.

## **Carte N° 8 : Actions de reboisement**

### 1.2.1 L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Deux activités sont ciblées par la population pour l'amélioration de la production agricole : la mise en place d'un système de crédit pour l'acquisition d'intrants agricoles et la vulgarisation de variétés de semences adaptées.

#### **L'acquisition d'intrants et de matériel agricole**

Les producteurs soulignent l'importance des intrants (engrais, semences sélectionnées, produits phytosanitaires etc.) et du matériel agricole dans l'optique d'une amélioration des rendements. Le coût élevé de ces produits et la paupérisation du monde rural amène la population à demander la mise en place de systèmes de crédit adaptés à leur rythme et leur niveau d'épargne. Les structures de financement tels que le crédit mutuel pourraient prendre en charge ce volet. La recherche de nouveaux partenaires n'est pas exclue. Toutefois, les producteurs devront bénéficier d'une sensibilisation/formation aux techniques d'amendement chimique et de lutte phytosanitaire.

La population souligne également la nécessité de mettre en place une banque céréalière pour l'approvisionnement en période de soudure.

#### **La vulgarisation de variétés de semences adaptées**

La péjoration climatique actuelle qui se traduit par une diminution de la pluviométrie dans le temps et dans l'espace pose la nécessité de vulgariser des variétés de semences adaptées au contexte. L'introduction des variétés à cycle court, pour les principales spéculations que sont l'arachide, le mil et le niébé, plus adaptées à la réduction du nombre de jours de précipitations et aux conditions pédologiques devrait permettre d'accroître les rendements agricoles.

Cette action nécessite la collaboration de l'encadrement technique (CERP, PNVA...) et des institutions de recherche (ISRA, ENSA...) pour la formation des producteurs aux techniques de production et de conservation en vue de la constitution de réserves de semences.

## 1.2.2 L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE

Cette action qui rentre dans le cadre de l'intensification de l'élevage dans la CR devrait se développer avec l'appui et l'encadrement du CERP, de l'ISRA, des ONG... Elle concerne le développement de l'embouche et l'augmentation du disponible fourrager. Elle peut être complétée par la mise en place de points de vente d'aliments du bétail, notamment les aliments concentrés, pour en faciliter l'accès aux producteurs.

### **Le développement des cultures fourragères**

Parallèlement aux spéculations destinées à l'alimentation humaine, la population préconise le développement des cultures de niébé et de sorgho fourrager. La vulgarisation de ces cultures devrait permettre d'améliorer la quantité et la qualité de l'alimentation du bétail qui est fortement réduite par la diminution de la végétation et des zones de pâturage.

### **L'embouche bovine et l'élevage ovin**

Le développement de l'embouche constitue une alternative à la dégradation des conditions de l'élevage extensif et permet d'appuyer les activités de GRN. En effet, il permet de produire de la fumure organique pour restaurer la fertilité des sols.

Cette activité constitue également un moyen de lutte contre l'exode rurale et procure aux populations des revenus monétaires pour une amélioration de leurs conditions de vie. En effet, l'exode touche une frange importante de la population jeune dont les principales destinations sont les centres urbains (Thiès, Dakar, Mbour et Diourbel). L'élevage ovin est particulièrement recommandé par la population féminine qui la considère comme une source de diversification des revenus.

Les populations recommandent la mise en place d'un magasin de vente d'aliments du bétail pour faciliter l'approvisionnement des éleveurs qui sont obligés de se déplacer vers les centres urbains.

### 1.2.3 L'INTEGRATION AGRO-PASTORALE

Il s'agit de développer des stratégies d'aménagement de l'espace dans le cadre d'une gestion intégrée, en vue de rétablir l'équilibre et les complémentarités entre milieux agraires et pastoraux. Pour cela, les populations proposent de procéder à une meilleure intégration des animaux au sein de l'exploitation agricole par :

- l'aménagement de zones de parcage du bétail ;
- la réhabilitation des couloirs de passage pour le bétail ;
- la sensibilisation de la population pour une meilleure protection du bétail.

### 1.3 LE RENFORCEMENT DES CAPACITES SOCIO-ECONOMIQUES

La pauvreté est un facteur de dégradation des ressources naturelles. En effet, les atteintes à l'environnement relèvent de pratiques destructrices que les populations locales adoptent pour faire face à une crise économique de plus en plus sévère.

L'un des objectifs fondamentaux du renforcement des capacités est de contribuer à l'accroissement des revenus des ruraux pour lutter contre la paupérisation. Ainsi, la stratégie est de favoriser le développement des activités et de la formation pour un renforcement de l'entreprenariat économique rural.

#### **L'alphabétisation fonctionnelle et la formation technique**

La poursuite de l'alphabétisation déjà initiée dans la communauté rurale avec l'appui des ONG et des projets se pose comme une nécessité selon la population pour favoriser l'auto-promotion notamment celle des femmes. Ce volet devrait être renforcé par la formation aux techniques agroforestières (production de plants, reboisement, fabrication de foyers améliorés) et aux activités féminines (couture, teinture...).

#### **Le développement d'activités génératrices de revenus**

La faiblesse des ressources monétaires de la population dont la production agricole est la principale source de revenus ne permet pas la diversification des activités économiques. Aussi, la mise en place d'un système de crédit adapté et durable devrait permettre aux populations, notamment aux femmes de s'investir dans d'autres créneaux porteurs tels que le commerce, l'aviculture, l'élevage ovin, etc. Le

développement de ces activités constitue également un moyen de lutte contre l'exode rural qui demeure une contrainte de la communauté rurale.

#### **1. 4 L'AMELIORATION DE LA DESSERTE EN EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES**

Les populations soulignent la nécessité de renforcer les infrastructures et services existants pour améliorer l'accès aux équipements et le développement des activités économiques. Ces actions concernent notamment le désenclavement des villages, l'électrification rurale, les équipements scolaires, sanitaires et d'allégement des travaux des femmes.

##### **Le désenclavement des villages et l'électrification rurale**

Le désenclavement des villages est une priorité pour les populations qui estiment que les pistes de production sont indispensables au développement des activités économiques. La priorité est donnée au revêtement de l'axe Diakhao-Diourbel.

L'électrification rurale est également sollicitée car aucun village ne dispose ni d'éclairage public ni individuel.

##### **Le renforcement des équipements sanitaires et scolaires**

Les infrastructures scolaires de la communauté rurale de Ndiob ne concernent que le cycle élémentaire. La population propose la réalisation d'une école secondaire au chef lieu de communauté rurale pouvant prendre en charge les élèves de plus en plus nombreux, qui sont obligés de se rendre à Diourbel ou à Diakhao pour poursuivre leurs études.

Parallèlement, le renforcement de la desserte médicale est demandé notamment par l'accroissement du personnel de santé jugé insuffisant et la construction de cases de santé et de maternités rurales.

## **L'acquisition d'équipements d'allègement des travaux de la femme**

Les équipements d'allègement des travaux de la femme (moulins à mil, presse à huile, décortiqueuse d'arachide et batteuse à mil peuvent contribuer à l'épanouissement des femmes. Le gain de temps qu'elle permet d'acquérir leur donne la possibilité de s'investir dans les autres secteurs du développement socio-économique pour une amélioration de leurs conditions de vie.

## **II. MISE EN ŒUVRE ET PARTENARIAT**

Le processus de mise en œuvre du plan s'inscrit résolument dans le cadre de la décentralisation qui confère désormais, entre autres, toutes les compétences liées à la gestion des terroirs aux collectivités locales. Le Conseil Rural, qui est l'institution chargée d'administrer la communauté rurale et d'impulser la participation des populations aux actions de développement et de GRN, est la cheville ouvrière chargée de trouver les moyens d'opérationnalisation du plan. Celui-ci constitue un cadre de référence stratégique pour orienter leurs efforts dans la résolution des problèmes identifiés en matière de gestion des terroirs. Dans la perspective de sa mise en œuvre, il s'agira pour le Conseil Rural de s'atteler au renforcement d'un cadre dynamique et transparent de partenariat qui permettrait à toutes les forces locales de concourir à la réalisation des objectifs du plan. Dans ce domaine, les stratégies actuelles de développement durable déjà initiées par de nombreux partenaires au développement (ONG, projets, organismes de développement) et qui mettent un fort accent sur l'implication des populations locales, offrent des espaces de concertation dans la recherche de ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre du plan.

### **II.1 LE CADRE INSTITUTIONNEL DE PARTENARIAT**

Dans le cadre institutionnel de partenariat, figurent les collectivités locales au premier rang desquelles, la région dirigée par **le Conseil Régional** et qui est consacrée par la décentralisation comme leader des collectivités territoriales dans le respect de l'autonomie et des attributions des communes et des communautés rurales. Ainsi la mise en œuvre du plan doit s'arrimer dans le cadre de la politique de développement économique social et culturel et d'aménagement du territoire définie au niveau régional.

**Les autorités administratives** constituées par les Sous-Préfets, Préfets et du Gouverneur sont responsables de toutes les décisions en matière de développement dans le cadre des Comités Régional, Départemental et Local de Développement.

**Les services techniques notamment le CERP**, qui au niveau de la communauté rurale, est la structure technique locale pouvant répondre efficacement au besoin de développement à la base. Le CERP est composé d'une équipe polyvalente de techniciens du développement rural.

**Les acteurs principaux.** La mise en œuvre des actions doit s'appuyer sur le réseau de groupements et associations qui existent dans tous ces villages et qui peuvent servir de relais au développement : (GPF, ASC, Groupements de jeunes, Organisations religieuses, Comités Villageois de Développement (CVD, etc.). L'étude de ces organisations présente un intérêt capital. En effet, de leurs performances dépend la capacité des ruraux à se prendre en charge. Ce constat est d'autant plus justifié que le potentiel de mobilisation des populations dans les actions de développement permet de mesurer le niveau de prise de conscience et de participation des populations dans les actions de développement.

**Les acteurs en appui** participent au financement du développement de la communauté rurale. On retrouve dans la communauté rurale des infrastructures ou actions réalisées avec l'apport partiel des différents intervenants répertoriés dans le tableau 15.

*Tableau 15 : Partenaires au développement*

<b>Structures externes</b>	<b>Résultats acquis en gestion des ressources naturelles</b>
PAPPEL	Développement de l'élevage
POGV	Maraîchage, dons de médicaments
PAPF	Alphabétisation, encadrement des femmes
PRECOBA	Reboisement, forêt classée
ARAF	Introduction de nouvelles espèces agricoles
CARITAS	Adduction d'eau
CNCA	Épargne crédit
Crédit Mutuel	Épargne crédit
SONACOS	Formation d'auxiliaires, fourniture de semences et d'engrais, culture et commercialisation de l'arachide
FED	Moulin à mil et batteuse, aides au GPF
RDD	Gestion des forages et maraîchage

**PAPEL** : Projet d'Appui aux Eleveurs : Il a aidé les populations dans la gestion de l'élevage. Son action vise le développement de l'élevage, l'appui à l'élevage.

**PDRH** : Projet de Développement des Ressources Humaines : Ce projet œuvre pour la gestion et le développement des ressources humaines.

**PNVA** : Projet National de Vulgarisation Agricole :Il s'occupe du développement de l'agriculture

**PRECOBA** : Projet de Reboisement Communautaire dans le Bassin Arachidier. Il a beaucoup œuvré à la protection de l'environnement en multipliant des actions de reboisement (forêt classée de Malécot par exemple).

**POGV** : Projet d'Organisation et de Gestion Villageoise

Ses actions visent le développement de l'agriculture mais aussi la protection et la gestion de l'environnement.

**PAPF** : Projet d'Alphabétisation Priorité Femme : Il lutte contre l'analphabétisation des femmes.

**JOVC** : Sigle Japonnais :Il intervient dans la santé des populations et le développement du maraîchage.

**MEAVF** : Mission des Vallées Fossiles : Ces un projet qui est en phase d'étude dans la zone. Il essaye de revitaliser les vallées mortes du Sine.

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**RDD** : Regroupement pour le Développement de Diakhao :Il a 10 ans d'existence. Il mène des activités socio-économiques et lucratives. Il a instauré dans neuf (09) villages de la communauté rurale des projets de maraîchage. Avant l'arrivée de la SDE à Diakhao, il participait dans la gestion du forage.

**CARITAS Sénégal, ARAF et FED** : Fond Européen de Développement : L'ensemble de ces structures externes ont aidé les populations dans les actions de restauration des tannes et l'intensification des cultures (exemple : PRECOBA). Elles ont facilité l'accès aux semences et l'acquisition de matériels agricoles (exemple : POGV).

Elles ont aussi œuvré pour l'aménagement des mares, les projets avicoles et l'embouche bovine (exemple : PAPEL).

Parmi ces projets ou ONG, il y a ceux qui se sont investis dans les activités féminines ; dans l'allégement des travaux des femmes avec l'installation des moulins à mil et l'insertion des femmes dans les circuits de production avec la création de projet maraîchage, élevage, aviculture et reboisement. FED se distingue dans ces actions.

Ces structures externes œuvrent pour le développement du monde rural en mettant l'accent sur la gestion des ressources naturelles.

# ANNEXES